L'impossible activation Les anciens combattants de la Grande Guerre et le souvenir des mutineries de 1917

Version de travail provisoire pour le colloque

Les évaluations les plus récentes considèrent qu'autour de 60.000 à 90.000 soldats ont participé, évidemment avec un degré d'implication variable, aux grandes mutineries de l'armée française de 1917¹, surtout concentrées en avril-juillet après l'échec massif de l'offensive du Chemin des Dames². Si l'on ajoute à ce chiffre tous les témoins directs ou très proches des événements - elles ont touché autour de 160 des unités de l'armée du temps- ces mutineries apparaissent ainsi comme une action massive au sein d'un vaste espace public, celui du front et de l'arrière-front³, qui prit la forme de refus de monter en ligne, de chahut, de manifestations et parfois de confrontations violentes avec les officiers. Il n'est guère besoin d'insister sur leur importance dans l'histoire de la guerre et de leurs conséquences sur la construction du personnage de Pétain qui sût fort bien utiliser et mettre en scène son rôle de « sauveur » de l'armée française à ce moment, y compris encore dans son fameux discours sur le « Vent mauvais » de 1941⁴.

Mais du côté des mutins devenus anciens combattants, pouvait-on mobiliser après-coup les mutineries ou leur répression pour d'autres causes ? Celle des droits des anciens

¹Denis Rolland, *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005, p. 371-376.

² Mais le lien entre les mutineries et l'offensive est assez complexe, voir à ce sujet André Loez, « Si loin, si proche du 16 avril : les mutineries de 1917 » in N. Offenstadt éd., *Le Chemin des Dames de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004 pp. 47-61,

³ Sur cette notion, André Loez, « L'espace public des tranchées. « Tenir » sous le regard des autres en 1914-1918 », in R. Cazals, E. Picard, D. Rolland éds., *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, pp. 259-268 et sur la structuration du front, cf. François Cochet, *Survivre au front, 1914-1918. Les Poilus entre contrainte et consentement*, s.l., 14-18 éditions, 2005, p. 95 et suiv.

⁴ Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, réédition Hachette Pluriel, p. 339.

combattants? de la lutte pour la paix, de la dénonciation des autorités militaires, ou de la révolution mondiale? En rappelant que la France des années 20 compte plus de 6 millions d'anciens combattants, dont 3, 5 millions encartés, qui forment autour de 45% du corps électoral en 1930⁵, on saisira combien la mobilisation des mémoires de guerre peut être un enjeu.

Assurément les socialistes puis le parti communiste défendirent d'emblée les mutins, en politisant à leur goût leur révolte⁶, en luttant pour leur amnistie dès 1919. En témoigne par exemple un voeux du conseil d'arrondissement de Toulon en avril 1920 "voter l'amnistie pleine et entière pour les mutins de la mer Noire, de l'offensive d'avril [1917] et pour tous les condamnés des conseils de guerre ayant servi pendant les hostilités sauf le cas d'espionnage"⁷.

Les pacifistes, de leur côté, rappelèrent régulièrement ces événements, soit pour souligner l'opposition à la guerre dont ils auraient témoigné, soit pour dénoncer la répression⁸. Jean Giono s'invente ainsi un passé de mutiné, témoin de décimation, pour mettre en parallèle les heures graves de 1917 et celles de 1938⁹. Mais le thème n'est en rien central dans la mise en scène de la guerre et du passé que l'on trouve dans les discours pacifistes.

On montrera ainsi que la mémoire des mutineries ou de leur répression ne pouvait être véritablement un levier de mobilisation large, dans la France de l'entre-deux-guerres, à la différence de celle des soldats fusillés en 1914-1916 qui suscita

⁵ Sur toutes ces questions voir les travaux d'Antoine Prost.

⁶ Cf. André Morizet, « Amnistie pour les généraux ! », *L'Humanité*, 19 avril 1921.

⁷Cité par Jacques Girault, *Le Var rouge. les Varois et le socialisme de la fin de la Première Guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 185, Voir plus généralement sur le contexte de l'amnistie et des luttes pour la révision des jugements de la justice militaire, Stéphane Gacon, *L'amnistie. De la Commune à la Guerre d'Algérie*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 137 et suiv., N. Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob Poches, 2002, chapitre I et II.

⁸ Cf. « La répression des mutineries », *La Patrie humaine*, 26.11/3.12, 1933, Roger Monclin, « Les mutineries pendant la guerre », *La Patrie humaine*, novembre 1934.

⁹ Voir Jean Giono, *Ecrits pacifistes*, Paris, Gallimard, p. 243. (reprise de *Précisions*, 1938)

de grandes campagnes, ou d'autres « affaires » ou « scandales » de la guerre (liés par exemple aux « munitionnaires »)¹⁰. Communistes et pacifistes ne pouvaient trouver dans les mutineries un terrain aussi favorable.

Pour comprendre, cette impossible mobilisation, on interrogera la manière dont les combattants ont transmis le souvenir de ces événements et les silences qui entourent les mutineries dans l'après-guerre. Pour cela nous procéderons en deux temps. Il conviendra dans une première partie de brosser un tableau d'ensemble des livres parus sur les mutineries depuis la guerre jusqu'aux années 60, moment où l'historiographie leur donne un statut d'objet savant à part entière, puis dans un second temps on suivra le même parcours à travers une source spécifique au monde combattant, qui cherche à se construire comme représentative des anciens du front, l'Almanach du Combattant (AC), qui parut de 1922 à 1993.

Les mutineries des années 30 aux années 60 : des traces aux textes¹¹

Les mutineries dans l'entre-deux-guerres

Eu égard à l'ampleur et aux incidences du mouvement, la rareté des essais et des travaux les concernant à cette époque est en effet frappante. Si l'on excepte une brochure de Joseph Jolinon, ancien combattant, pacifiste, qui défendit des mutins devant le conseil de guerre, publiée par un journal également pacifiste¹² et un ouvrage sur la mutinerie russe à La Courtine,

¹⁰ Sur les notions d'affaires et de scandales, outre les travaux de Luc Boltanski et Elisabeth Claverie, on s'appuie ici sur les résultats du colloque *Les Grandes Causes. Vers une histoire de la forme « affaire »*, Université de Paris I-CNRS-EHESS, 5-7 février 2004, à paraître chez Stock. Voir aussi le numéro récent de *Politix*, « A l'Epreuve du Scandale », 71, 2005, qui reprend certaines communications du colloque et M. Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998.

¹¹ Cette première partie reprend et actualise certains éléments présentés in « Les mutineries de 1917. Objet historiographique et enjeu mémoriel », postface à Denis Rolland, *La Grève..., op. cit.,* pp. 415-428.

¹² Joseph Jolinon*, Les mutineries de Mai-juin 1917*, Paris, La Patrie humaine, 1937.

aucun livre n'a été publié en France sur les mutineries de 1917 en tant que telles jusque dans les années 60 !¹³ Il faut y insister mais ne pas mal interpréter cette absence.

Elle n'est en rien le fruit d'une forme de timidité combattante à l'égard de l'armée, d'un consensus de la victoire qui empêcherait de critiquer la conduite de la guerre¹⁴. En effet, bien des sujets qui mettent en cause le commandement ou les autorités militaires sont très vite débattus dans l'espace public, que l'on pense à l'échec de l'offensive Nivelle ou aux campagnes de réhabilitation des soldats fusillés dans les années 1914-1916¹⁵. Les généraux sont parfois dénoncés pour leur incompétence, voire leurs « crimes » ¹⁶. Le pacifisme de l'entre-deux-guerres interroge largement les « horreurs » de la guerre.

Il y a certes une volonté de limiter l'information sur le sujet de la part des autorités et de l'historiographie officielle comme l'a remarqué Guy Pedroncini¹⁷ et comme l'ont montré Frédéric Rousseau et Rémy Cazals en étudiant les histoires de la Grande Guerre publiées dans l'entre-deux-guerres. Il arrive même que le mot mutinerie n'y soit pas employé ou

1

¹³ En Allemagne, dans le contexte nazi, cf. de l'ancien combattant Paul C. Ettighoffer, *Eine Armee meutert. Frankreichs Schicksalstunde 1917*, Gütersloh, C. Bertelsmann, 1937 et Rolf Bathe, *Frankreichs schwerste Stunde. Die Meuterei der Armee 1917*, Potsdam, A. Protte, 1933 et 1937.

¹⁴ Sur l'« antimilitarisme des combattants », voir A. Prost, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 3, p. 89 et suiv.

¹⁵ Au contraire des affaires de 14-16, les condamnations des mutins ne font pas l'objet de campagnes très nourries. Certes plusieurs cas sont portés dans l'espace public ou bien plus discrètement auprès des autorités compétentes (comme en témoigne la série BB 18 des archives nationales) mais en nombre limité. Cf N. Offenstadt, *Les fusillés..., op. cit.*

¹⁶ Philippe Olivera, *La Politique lettrée en France. Les essais politiques* (1919-1932), Thèse de doctorat, Université de Paris I, 2001, p. 582 et suiv. (notamment pour les débats autour de Jean de Pierrefeu) à compléter par Rémy Cazals, « Plutarque a-t-il menti ? », *in* Sylvie Caucanas, Rémy Cazals et Pascal Payen éds., *Retrouver, imaginer, utiliser l'Antiquité*, Toulouse, Privat, 2001, p. 141-146), P. Olivera, « Publier la bataille. Le « Chemin des Dames » (1917-1939) », in N. Offenstadt, éd. *Le Chemin des Dames..., op. cit.*, p. 310-313, *Id., Les Fusillés, op. cit.*, chapitre 2.

¹⁷ Guy Pedroncini, *Les mutineries de 1917*, Paris, PUF, 1967, 2éd., 1983, p. 6.

l'événement réduit à des « tentatives de mutineries militaires » 18. Certains ouvrages qui traitent de l'offensive du Chemin des Dames leur consacre un chapitre autonome en temps que suites de l'échec du plan Nivelle, mais pour dénoncer les mauvais « germes » venus de l'intérieur et reprendre les analyses du général Nivelle 19.

Au-delà des discours officiels, il convient aussi d'invoquer une forme de discrétion combattante d'ensemble sur laquelle on reviendra, même si les mutineries sont évoquées ici et là dans des articles, des témoignages ou des essais. Joseph Jolinon publie dès 1920, dans le *Mercure de France* un texte sur le sujet, qui deviendra un chapitre de son roman le *Valet de Gloire*²⁰. Jean Norton Cru dans sa somme sur les écrits combattants (1929) consacre une entrée de l'index aux « Mutineries de 1917 »²¹.

Il arrive que les AC soient très véhéments sur cet épisode, même dans des publications marquées à droite. Dans L'U.N.C. de l'Aisne, De Cromières, officier en 14-18, évoque les mutineries comme des "révoltes qui furent noyées dans le sang" et dénonce plus les généraux responsables de l'offensive que les soldats rebelles²².

¹⁸ Rémy Cazals, Frédéric Rousseau, *14-18, le cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001, p. 83-96. Voir aussi Antoine Prost, Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Editions du Seuil, 2004, p. 18 et suiv.

¹⁹ Commandant de Civrieux, *L'offensive de 1917 et le commandement du général Nivelle*, Paris et Bruxelles, Van Oest, 1919, p. 209 et suiv., Mermeix, *Nivelle et Painlevé. La deuxième crise du commandement décembre 1916-mai 1917*, Paris, Ollendorf, 1919. Le premier évoque les « germes empoisonnés et jetés au vent » (p. 209) et le second « les germes » déposés « au front » (p. 165)

²⁰ 15 août 1920, sur Jolinon, cf. Olaf Müller *Der Unmögliche Roman.* Antikriegsliteratur in Frankreich zwischen den Weltkriegen, Francfort, Stroemfeld Verlag, 2006, p. 177 et suiv., N. Offenstadt, *Les Fusillés..., op. cit.*, p. 257 notamment.

²¹ Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en Français de 1915 à 1928*, Paris, Les Etincelles 1929, réédition Presses Universitaires de Nancy, 1993, p. 724.

²² "Bourrage de crâne et confiance", L'U.N.C. de l'Aisne, organe officiel du groupement départemental de l'Union Nationale des Combattants, avril 1937.

Mais, tout compte fait, ces évocations demeurent ponctuelles sans susciter ni publications d'envergure, ni débat d'ensemble, ni séries suivies - et autonomes des débats sur l'offensive Nivelle - de textes ou d'échanges.

Pour saisir cette absence d'activation mémorielle des mutineries, l'impossible « scandalisation » rétrospective, il convient de faire appel à plusieurs registres d'explication.

Sans doute est-il difficile de gérer de pair le statut de victime, celui revendiqué par les anciens combattants, et celui de révolté, que mettrait en avant une forte présence des mutineries dans l'espace public.

Par ailleurs, les mutineries ne pouvaient en aucun cas être érigées en normes de comportement à une vaste échelle – et relèveraient plutôt du moindre mal - sous peine d'obliger à une relecture complète de l'expérience combattante. En effet, les débats sur les mutineries – mouvement volontaire, collectif, de grande ampleur - avaient des implications bien plus grandes que ceux concernant des refus d'obéir isolés, parfois motivés par des troubles physiques, comme ceux qui conduisirent aux exécutions des premiers temps de la guerre, et qui furent, eux, largement mis en avant dans les années vingt. Ce caractère collectif, parfois violent et usant souvent du répertoire révolutionnaire ne pouvait faire l'objet de singularisations comme celles qui valorisaient les soldats fusillés en 1914-1916 par leur patriotisme ou leur vie familiale exemplaire. De ces cas pouvait en effet naître une « affaire ».

L'évocation trop appuyée des mutineries risquait aussi d'accroître les divisions du monde ancien combattant, tant par le rappel de clivages interprétatifs de l'époque²³ que pour les enjeux politiques contemporains de l'entre-deux-guerres.

Ainsi peut-on conclure à une réticence forte dans l'aprèsguerre, en particulier chez les AC, à faire des mutineries un sujet autonome, interrogeable en soi ou digne d'échanges dans l'espace public. Il ne pouvait servir leur cause. Pour autant, le

²³ Cf. des exemples de combattants ambivalents ou distants vis-à-vis des mutins, *Carnets de guerre du sergent Granger, 1915-1917*. Présentation de Roger Girard, Montpellier, Université de Montpellier III/ESID, 1997, p. 168, Honoré Coudray, *Mémoires d'un troupier*, Bordeaux, A. Coudray, 1986, p. 128-129.

sujet n'est pas tabou comme en témoignent les publications citées. On le reverra.

Les années 60 : un sujet ordinaire ?

Dans les années 60, en revanche, les publications concernant spécifiquement les mutineries vont se multiplier sous trois registres : l'essayisme, l'écriture combattante et le travail universitaire. Trois essais – terme que nous reprenons par opposition à un travail universitaire charpenté fondé sur des archives – paraissent coup sur coup au début des années 60 avec des visées diverses²⁴ : Jean Ratinaud, *1917 ou la Révolte des poilus*²⁵, et deux ouvrages en langue anglaise, tous les deux immédiatement traduits en français : John Williams, *Mutiny 1917* (1962)²⁶, Richard Watt, *Dare Call it Treason* (1963)²⁷.

Mêlant souvenirs personnels et récits de combattants, des anciens poilus, plutôt conservateurs – ce qui montre encore que les mutineries ne sont en rien tabou pour les AC - abordent de front la question des mutineries à la même époque : Victor Bataille et Pierre Paul, *Des mutineries à la victoire...*²⁸ et René-Gustave Nobécourt dans sa somme sur le Chemin des Dames, utilisant notamment les témoignages qu'il a suscités et recueillis²⁹. Pour les anciens combattants arrivant désormais à – ou ayant dépassé - l'âge de la retraite, « c'est le moment des retours sur une jeunesse qui fut exceptionnelle et dont ils voudraient que le souvenir ne se perde pas »³⁰.

Par rapport aux œuvres citées jusque-là, le travail de Guy Pedroncini (1967) est une rupture décisive. Pour la première

²⁴ Voir leur analyse par Leonard Smith, "Mémoire et mythification des mutineries de 1917", in Sylvie Caucanas, R. Cazals, *Traces de 14-18*, Carcassonne, Les Audois, 1997, pp. 47-54. Sur l'évolution de l'historiographie des mutineries, voir aussi F. Rousseau, « Chemin des Dames, lieu d'amnésie nationale... Un parcours au sein de l'historiographie des trois semaines sanglantes depuis 1945 », in N. Offenstadt éd., *Le Chemin des Dames..., op. cit.*, p. 366-367.

²⁵ Paris, Fayard, 1960.

²⁶ Traduction française, *Trahison* ?, Paris, Presses de la Cité, 1963.

²⁷ Traduction française, *Mutinerie 1917*, Paris, Presses de la Cité, 1964.

²⁸ Paris, Robert Laffont, 1965.

²⁹ Les *Fantassins du Chemin des Dames*, Paris, Robert Laffont, 1965.

³⁰ A. Prost, J. Winter, op. cit., p. 33.

fois, une étude sur les mutineries est fondée sur un travail d'archives considérable. Elle a l'immense mérite d'offrir une vue d'ensemble du mouvement, de mesurer son extension dans le temps et l'espace géographique, de juger de son amplitude. Elle balaye aussi l'idée, souvent avancée dans les milieux conservateurs, de mouvements organisés politiquement qui auraient déclenché la désobéissance collective - « à aucun moment - conclut Pedroncini - les archives ne donnent l'impression d'une organisation locale sérieuse, et à plus forte raison générale, du mouvement d'indiscipline » - pour insister sur la lassitude des soldats et leur refus d'une certaine manière de se battre (celle des « attaques sans espoir »)³¹. L'historien explique les mécanismes de répression et évalue le nombre des condamnations et exécutions (une trentaine pour des faits collectifs au moment des mutineries). Il conclut à une répression modérée et maîtrisée de la crise de 1917. Difficile donc de puiser chez Pedroncini des éléments de dénonciation...

Comme toute étude, le travail de l'historien n'était pas sans limites. La première tient sans doute aux enjeux politiques qui affleurent dans l'oeuvre. L'historien se place souvent du point de vue du commandement et loue les mérites du général Pétain : "Intransigeant sur le devoir, il a su se montrer à la hauteur du drame et redresser la situation sans exagérer ni la rudesse ni la clémence. Sa fermeté noble a été efficace"³². Il lisse aussi le fonctionnement de la justice militaire « contrôlée et surveillée de façon à pouvoir être exercée librement »³³. Il faut bien reconnaître que l'armée a ouvert ses archives à un historien qui lui semblait idéologiquement « sûr »³⁴ et il n'est pas interdit d'y voir un souci prudent de déminer le sujet à une époque où l'extrême gauche, dynamique, et le PC, encore puissant, continuent à inscrire les mutins dans leur patrimoine mémoriel.

Comment expliquer, plus largement, cette concentration éditoriale autour des mutineries en quelques années (1960-1968)? Le recul du temps apparaît évidemment comme un

³¹ G. Pedroncini, *Les mutineries..., op. cit.,* p. 93.

³²*Ibid.* p. 312.

³³ *Ibid*., p. 162.

³⁴ Sur ce point voir Sonia Combe, *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 252 et suiv. (réédition La Découverte/Poche, 2001).

facteur favorable pour un sujet sensible, d'autant que les acteurs encore vivants sont désormais âgés : « Un des aspects du paysage historiographique de ces années est ainsi – note Prost et Winter – de restituer aux témoins de la guerre leur propre histoire pendant qu'il en est temps »³⁵. Sans doute aussi le poids écrasant des enjeux liés à la Seconde Guerre mondiale, qui ont contribué à masquer les mémoires du Premier conflit mondial pendant les années 50, tend-il à se faire moins lourd³⁶. Il faut enfin rappeler que cet intérêt pour les mutineries s'inscrit dans un regain de publications sur les combattants, à la suite du succès de *Vie et mort des Français, 1914-1918* de Ducasse, Meyer et Perreux (1959)³⁷. C'est enfin le cinquantenaire du conflit qui joue sa part dans le retour sur la Grande Guerre.

Ce qui frappe dans une grande partie de la production sur les mutineries, depuis la guerre même, c'est la prégnance du paradigme pathologique, à savoir la lecture des mutineries comme une forme de maladie de l'armée (Ratinaud parle même d'un « virus de décomposition » 38) progressivement guérie par un thaumaturge, le général Pétain. Les titres de chapitres et les propos de l'ouvrage du Lieutenant-Colonel Carré³⁹ sont éloquents : « symptômes de la crise », « les causes du mal » « rechute et quérison », « cure du moral » « les étapes de la convalescence et de la quérison » « organisme aussi sain (...) gangrené »... Les comportements des mutins apparaissent, dans ce paradigme, comme des actes irresponsables, déraisonnables, parfois motivés par l'alcool. On retrouve ici les analyses classiques des foules dangereuses, assimilées au désordre, qui ont longtemps eu cours, ou bien la vision « policière » de l'action collective qui renvoie les mouvements sociaux à l'irrationnel et à la contagion⁴⁰. Comme l'a bien vu

³⁵ A. Prost, J. Winter, *op. cit.*, p. 119.

³⁶ Sur la mémoire de la guerre dans les années 50, nous nous permettons de renvoyer à N. Offenstadt, « Histoire d'un livre. Les *Carnets secrets* d'Abel Ferry, 1914-2005 », préface à Abel Ferry, *Carnets secrets* (1914-1918), Grasset, 2005, p. 29-35.

³⁷ A ce sujet, cf A. Prost, J. Winter, op. cit., p. 118-119.

³⁸ J. Ratinaud, *1917..., op. cit.*, p. 17.

³⁹ Lieutenant-Colonel Henri Carré, *Les Grandes heures du général Pétain,* 1917 et la crise du moral, Paris, Editions du Conquistador, 1952.

⁴⁰ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005 (1^{ère} éd., 1996) p. 3-4, 33-34.

Leonard Smith, les mutins en tant qu'acteurs sont relégués au second plan d'un mouvement d'ensemble⁴¹. L'écriture de Pedroncini construit ainsi l'image de mutins en soldats fatiqués et excités, peu conscients de leurs actes et quère politisés⁴². En ce sens, les mutineries s'inscrivent, pour une part, dans l'historiographie de la révolte de l'époque, au point de vue largement macro-historique et qui étudie les mouvements populaires « à travers le filtre de préoccupations qui leur sont étrangères »43.

Ouelque soit le point de vue, à partir des années 60, la question des mutineries est désormais largement abordée dans l'espace public, dans le contexte d'un « marché de l'histoire en expansion », qui peut s'appuyer, outre sur la presse écrite, sur la grande diffusion des émissions de télévision⁴⁴. Le discours de mutineries restées « tabou » s'affirme pourtant très présent. Michel Tricot écrit ainsi en 1977, pour les 60 ans, « On continue de cacher la plaie... »⁴⁵. Mais ces dénonciations servent éventuellement à mobiliser sur des cas individuels, comme celui de Vincent Moulia - qui est transformé de mutin avéré en victime d'une erreur judiciaire par le double mouvement d'une construction médiatique et de l'engagement du PC pour sa cause⁴⁶ - rarement sur l'ensemble des condamnés. Lorsque les militants de la Libre Pensée, dans le sillage de renouveaux mémoriels des années 90 demandent la réhabilitation de tous

⁴¹ Leonard Smith, "Mémoire... », art. cit., p. 54.

⁴² Il écrit par exemple des hommes mariés « les hommes qui eussent dû être les plus raisonnables se sont laissés aussi entraîner à protester... » (p. 155). Ainsi les mutineries sont déraison et les mutins en quelque sorte agit en dehors de leur volonté propre.

⁴³ Hugues Neveux, *Les révoltes paysannes en Europe, XIVe-XVIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 27.

⁴⁴ A. Prost, J. Winter, op. cit., p. 34. Signalons ainsi en 1967, l'émission consacrée au mutineries sur la RTBF, au sein d'une série « 14-18 » en 123 épisodes (1964-1968) produite par Henri Mordant. Merci à Alain Nayaert de ces indications.

^{45 «} Les mutins de 1917 », Pourquoi ? La revue de l'éducation permanente, mai 1977, p. 14. Voir aussi pour ce discours, N. Offenstadt, « Les mutineries... », p. 420-421.

⁴⁶ Récit de l'affaire in N. Offenstadt, Les fusillés..., op. cit., p. 167 et suiv et sur le détail de la mutinerie, D. Rolland, La Grève..., op. cit., p. 79-97.

les mutins, dans une plus vaste condamnation de la guerre, l'écho ne dépasse guère le cercle militant⁴⁷.

La traversée des collections de l'Almanach du combattant permet de préciser plusieurs de ces analyses mais il convient, pour bien en saisir l'intérêt, de présenter d'abord ces volumes du militantisme ancien combattant.

Les mutineries de l'Almanach du Combattant

Une entreprise pérenne

L'Almanach du Combattant est une publication annuelle lancée en 1922 avec le soutien de Gustave Durassié, grand mutilé, imprimeur et éditeur actif, et sous la conduite du publiciste Jacques Péricard (1876-1944), journaliste et écrivain d'orientation très conservatrice, catholique pratiquant⁴⁸, président d'honneur des Croix de feu à leur début⁴⁹ et alors connu pour ses récits de guerre, en particulier le fameux épisode, « Debout les morts », de 1915 dans une tranchée du Bois Brûlé⁵⁰. Cette publication de militantisme AC semble particulièrement intéressante pour notre enquête parce que Péricard entend faire de l'Almanach un périodique à destination

Nicolas Offenstadt 24/5/06 11:47 Mis en forme: Police :Verdana Nicolas Offenstadt 24/5/06 11:47 Mis en forme: Police :Verdana

⁴⁷ Sur ce militantisme voir F. Rousseau, « « Maudite soit la guerre ! » ». Mémoires de conflit et conflits de mémoire : autour des cérémonies du 11 novembre » in Maryline Crivello, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt éds., La Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, pp. 223-231, et sur ce cas précis : N. Offenstadt, « Les « crimes des conseils de guerre » de la Grande Guerre », in G. Manceron, M. Rebérioux éds., Droits de l'homme. Combats du siècle, Paris, Seuil/BDIC, 2004, p. 134-36.

⁴⁸ Il préside la la DRAC (Ligue des Droits des Religieux Anciens Combattants). Sur ce groupement de combattants et non-combattants, cf A. Prost, *Les Anciens Combattant..., op. cit.,* I, p. 98.

⁴⁹ Il est vice-président de la Légion française des Combattants, au titre de l'infanterie en 1940. Voir Jean-Paul Cointet, *La Légion française des Combattants, 1940-1944. La tentation du fascisme*, Paris, Albin Michel, 1995, notamment p. 64-65 notamment.

⁵⁰ A. Prost, "Verdun", in P. Nora éd , *Les Lieux de mémoire. II. La Nation,* 3, Paris, Gallimard, 1986, p. 133-134, pour la discussion de l'expérience de guerre de Péricard, de sa mise en récit et du fameux « Debout les morts », cf. Jean Norton Cru, *Témoins..., op. cit.*, pp. 378-383.

de tous les combattants et donc répondant au plus près à leurs discours et à leurs attentes. Tiré à 100.000 exemplaires dans les années 20, on y retrouve pendant l'entre-deux-guerres, le discours A.C. étudié dans le détail par Antoine Prost : fidélité aux camarades, « esprit combattant », critique du monde politique, pacifisme patriotique etc.⁵¹, et tout un ensemble de considérations pratiques pour les combattants et leurs familles. L'Almanach revendique le parrainage de toutes les grandes associations d'A.C. et comporte en fin de volume un annuaire des associations A.C. Composé largement, par ailleurs, de récits et souvenirs, il est à dominante conservatrice, mais il fait appel à différentes sensibilités combattantes tout en faisant très peu de place à la gauche avancée. Sa parution est interrompue pendant la Seconde Guerre Mondiale et il ne reparaît qu'en 1949, après une interruption de 8 ans. Evidemment la nature même du volume change puisqu'il implique désormais les anciens de la Seconde Guerre Mondiale puis des guerres coloniales mais la mémoire de la Grande Guerre reste largement prédominante notamment parce que Gustave Durassié continue la tâche qu'il avait entreprise avec Péricard⁵². Cette place dévolue à la Grande Guerre reste très forte jusqu'à la fin des années 70 où l'Almanach, qui faillit disparaître, est repris par une nouvelle équipe qui entend donner plus de place aux conflits récents. Durassié cède alors la propriété de l'Almanach au Comité national pour le souvenir de Verdun qui gère le Mémorial de Fleury⁵³. La publication survit, sous la houlette de Roger Loiseau jusqu'en 1993 (il semble ne pas avoir paru en 1990). Il est clair que le passage de relais à changé le contenu de l'Almanach, - mais non l'orientation conservatrice -, de moins en moins centré sur la Grande Guerre et ouvert plus largement aux historiens de métier. Le discours militant se transmet cependant comme en témoignent ces propos de Loiseau dans le volume de 1981 : « Cette année encore, l'Almanach du Combattant continue à paraître. Cette parution est un témoignage de foi qui inspire les rédacteurs et l'imprimeur qui sont tous bénévoles et qui considèrent comme

_

⁵¹ Voir Antoine Prost, Les Anciens Combattants..., vol III, passim.

⁵² Voir le rabat de Couverture, 1951.

⁵³ Cf R. Loiseau, « Un nouvel avenir pour l'almanach du combattant », *AC*, 1989, pp. 9-11.

un devoir moral sacré, la réalisation de cet almanach auquel les anciens combattants sont tellement attachés »⁵⁴.

L' Almanach face aux mutineries

avons recensé systématiquement évocations, mentions brèves ou articles significatifs, des mutineries de 1917 dans l'Almanach tout au long de sa parution. Les constatations que l'on peut tirer de ce dépouillement complètent et corroborent ce que l'on vient de montrer. Une pesée globale du nombre de textes consacrés en propre aux mutineries fait apparaître que pour les combattants, à l'échelle du siècle le sujet n'est en rien un sujet tabou. On recense en effet autour de 12 textes qui traitent spécifiquement des mutineries⁵⁵. Ces textes s'échelonnent entre 1932 et 1977 et sont pour l'essentiel des extraits de volumes parus par ailleurs. Il évidemment significatif et conforme à ce que l'on a pu constater qu'il faille attendre 10 ans pour que le premier récit consacré aux mutineries paraisse. Les explications de ce temps de latence sont les mêmes que celles évoguées précédemment quant aux dispositions mémorielles des anciens combattants. On ne s'étonnera pas qu'à la différence des mutineries, la justice militaire, ses abus et les affaires d'exécutions soient évoqués bien plus tôt, pour s'en indigner, dès 1924 sous la plume de Jean de Pierrefeu et de Jean des Vignes Rouges, puis en 1927 à travers des cas « de fusillés pour l'exemple » et d'autres fois encore.

Trois récits de mutinerie sont publiés dans les années trente, les autres sont postérieurs à la Seconde Guerre mondiale. Ces derniers sont pour l'essentiel publiés lors des anniversaires : 1957, 1967, 1977. C'est clairement signifier que les mutineries font partie du patrimoine mémoriel des combattants de la Grande Guerre. L'importance de l'événement le rend incontournable lorsque les A.C. évoquent l'année 1917.

⁵⁴ *AC*, 1981, p. 5.

Nous incluons dans ce comptage, un récit intitulé « Une mutinerie à Verdun, mai 1916 », *AC*, 1968, p. 83. Il reste forcément une part d'arbitraire dans la délimitation des articles inclus car certains textes évoquent les mutineries en passant ou au sein d'un plus large thème. Nous avons néanmoins privilégié ceux qui ont un développement consistant sur le sujet ou un titre explicite.

Il est remarquable que les mutineries ne trouvent pas place spécifiquement dans le volume de 1987 alors que c'est une nouvelle équipe, moins liée aux fondateurs et à la tradition 14/18, qui dirige l'Almanach.

Si les mutineries forment assurément une part du patrimoine mémoriel des AC, ce n'est pas - on l'aura compris - sans une certaine distance. Aucun des récits proposés par l'Almanach n'est celui d'un mutin, actif, assumé ou même critique :

- Un **premier groupe** d'auteurs rassemble des acteurs des mutineries mais qui n'ont pas été du côté de la révolte : un général qui apaise et réprime la mutinerie (Dufieux, 1957) un soldat qui ne participe pas à la révolte (Cuvier, 1932), un sous-officier de troupe qui refuse de s'y engager (Planté, 1968), des officiers témoins directs, dont l'un plaida au conseil de guerre, mais extérieurs au mouvement (Bataille et Paul, 1967)⁵⁶
- Un **second groupe** se compose de témoins indirects : l'un est alors en permission (Frantz-Adam, 1933 et 1936), l'autre appartient à un régiment mutiné rejoint après la révolte (Nobécourt).
- Un **troisième groupe**, se compose d'anciens combattants, pour l'essentiel⁵⁷, qui font le récit des mutineries et les évoquent sans avoir participé aux événements qu'ils décrivent, et/ou en adoptant une posture d'historien ou un point de vue général, (Genevoix, 1957, Vergnaud, 1977)

En ce sens l'Almanach reflète bien les témoignages de combattants publiés sur les mutineries qui ne sont quasiment jamais le fait d'acteurs directs de la révolte⁵⁸, comme s'il était impossible pour un AC d'endosser l'habit rétrospectif du mutin de 1917. Cette mise à distance semble si forte qu'elle se marque aussi dans la littérature depuis l'entre-deux-guerres. Olaf Müller l'a montré. Même des auteurs de gauche, critiques

⁵⁷ Nous ne savons ce qu'il en est pour Benjamin Bordachar, biographe de l'Abbé Bergey, dont est publié le passage relatif à la mutinerie du 18^e RI en 1967 tiré de *Un grand orateur, L'Abbé Bergey, député de la Gironde 1881-1950*, Paris, Grasset, 1963.

⁵⁸ Merci à André Loez de nous avoir confirmé ce fait.

⁵⁶ Voir leur témoignage complet in *Des mutineries à la victoire..., op. cit.*, p. 156 et suiv. , notamment p. 183. Une analyse de ce récit in D. Rolland, *La Grève..., op. cit.*, p. 58-61.

de la guerre, de Henry Poulaille à Didier Daeninckx ne donne pas la place centrale aux acteurs les plus impliqués dans leurs évocation des mutineries : « Le mutin sobre et réfléchi qui a choisi de refuser l'ordre d'attaque, d'abandonner la position et de rentrer à la maison ne semble pas avoir trouvé jusqu'à aujourd'hui de défenseur dans la littérature »⁵⁹. Les mutineries sont ainsi d'emblée patrimonialisées, donc en rien tues, mais en un sens inactivable.

Il serait évidemment factice de rassembler tous les récits ici évoqués pour en dégager une « image » fixe des mutineries dans l'Almanach des années 30 aux années 70. Il est cependant possible de dégager certaines constantes qui indiquent le discours recevable dans le monde combattant sur les mutineries, un monde largement composé, rappelons-le, d'acteurs directs ou de témoins proches de ces événements.

Si ces différents récits prennent leur distance, voire condamnent clairement les révoltes, en revanche, aucun ne porte d'accusations d'ensemble contre les mutins. Au contraire, multiplient, souvent, les iustifications d'indiscipline 60 : les conditions générales faites aux soldats (Cuvier, Genevoix), la déception et le désespoir après le 16 avril (Cuvier, Frantz-Adam, Planté), le bilan désastreux d'une offensive meurtrière et mal concue (introduction de l'Almanach à un récit de Durassié, 1957, présentation par « GP » du livre de Bataille et Paul, 1967) l'incompréhension de l'arrière (Genevoix), la mauvaise influence de l'arrière (Dufieux)... L'arrière, les menées pacifistes et défaitistes sont assez classiquement mise en avant - on l'a déjà vu -pour expliquer les mutineries. Comme dans les premières histoires de la guerre et les travaux des années 50 et 60, le paradigme pathologique parcourt les récits et conduit à déposséder le mouvement de sa propre conduite : « fièvre maligne » guérie par Pétain « médecin de l'armée »... Plus généralement le rôle de Pétain en sauveur est fortement souligné, chez Frantz-Adam (1933), Edmond Bloch (1957), Dufieux (1957), GP (1957),

Olaf Müller, « 'Cette craie blanche comme un squelette...' Représentations littéraires du Chemin des Dames en France et en Allemagne », in N. Offenstadt dir., *Le Chemin des Dames..., op. cit.*, p. 335-338.

⁶⁰ Georges Cuvier qui refuse les actes de mutineries écrit ainsi « Je les excuse certes, comprenant que pour beaucoup, la coupe ait débordé ».

dans l'introduction à l'extrait de Nobécourt etc. On comprend bien, dès lors, pourquoi le Pétain - non seulement de Verdun mais plus encore de 1917 - peut-être mis en avant par les pétainistes lorsque l'on veut défendre la mémoire du Maréchal. Quelques temps après l'article de Rémy (avril 1950) sur les « deux cordes » (Pétain et de Gaulle), et alors que « la résurrection du pétainisme connaît son apogée «61 paraît l'ouvrage hagiographique du lieutenant Colonel Carré (1952) « sous le patronage de l'Association pour défendre la mémoire du Maréchal Pétain », récemment fondée après la mort de son héros⁶². Il montre l'usage positif que l'on peut faire du Pétain de 1917 dans ce contexte et comment sa gestion de la crise sert valoriser un ensemble de qualités que le lecteur pourra transposer au Pétain de 40 : modération et fermeté, « sincérité absolue », « réelle bonté », « langage sobre et mâle », « modestie exceptionnelle ». En 1917, conclut Carré ; « le général Pétain avait sauvé le régime et la France »...

Ce qui frappe dans les récits publiés par l'Almanach, c'est la proximité des scénarios de sorties de la mutinerie : la parole de l'officier ou du gradé, qu'il soit général ou sous-officier fait des miracles, convainc les mutins de cesser ou rassemble les hommes : le colonel dans le récit de Cuvier qui leur fait crier « Vive la France » après avoir subi lui-même des sanctions⁶³, le général par un longue harangue dans le récit de Frantz-Adam (1936), le capitaine Panaget, un prêtre, empêche par son discours ses soldats de rejoindre les mutins : « le prodige s'accomplit » (AC, 1967), Louis Planté chef d'Escouade rallie les hésitants, le général Dufieux met en scène sa propre intervention pacificatrice, ferme et répressive à la fois.

En ce sens, les récits choisis par les rédacteurs de l'Almanach ont une dimension édifiante. Leur présence permet de pas minimiser les plaintes et les révoltes des poilus – car les AC refusent massivement les discours qu'ils considèrent travestir leurs expériences – mais la chute du récit rend acceptable, du point de vue conservateur, ces mouvements de désobéissance. Elle permet aussi d'assurer la continuité du récit

⁶¹ Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy, (1944-198...)*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 43 et suiv., 51 et suiv.

⁶² Lieutenant-Colonel Henri Carré, Les Grandes heures.., op. cit.

⁶³ Ce que ne confirme pas son dossier personnel consulté par Denis Rolland, *La Grève..., op. cit.*, p. 78-79, 125.

de l'expérience de guerre puisque la parenthèse de la révolte est fermé par l'autorité légitime.

Il nous semble que ce double parcours permet de conclure sur la *dualité mémorielle des mutineries*. Sans conteste, les mutineries de 1917 ne sont pas un tabou pour les combattants de la Grande Guerre, pas même pour les plus conservateurs d'entre eux. Elles font partie de leur expérience de guerre, de leur patrimoine mémoriel, et ils les évoquent dès les années 20, plus encore dans les années trente avec le temps qui passe et face à la menace d'une autre guerre. Les AC vieillissants continueront à rappeler cet épisode, notamment lors des anniversaires et par différentes formes de témoignages, de leur propre initiative ou sur la sollicitation d'historiens (Nobécourt, Pedroncini) et d'émissions télévisées.

Pour autant, le récit de ces mutineries ne peut se faire sans mise à distance et ne pouvait servir à mobiliser à large échelle : les mutins ce sont presque toujours les autres, même si ces autres ont des justifications légitimes. Il en va très différemment pour les soldats fusillés pour des délits individuels ou de petits groupes au début de la guerre. Là, les AC s'identifient facilement, et dans leur militantisme, n'hésitent pas à se comparer à ceux qu'ils voient comme de pauvres diables victimes, comme eux, de la guerre. Ces « affaires » de fusillés ont servi grandement à dénoncer la guerre et permit, entre autre, la réforme du code de justice militaire

En ce sens, le souvenir des mutineries témoigne des ambiguités propres aux AC de la Grande Guerre, souvent partagés entre le rejet d'une expérience terrible et le besoin impérieux de lui donner un sens.